

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Martinique - 1re Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 14 et 21 JUIN 1981



Dr Camille PETIT
Candidat U N M

Félix JOACHIM
Suppléant

Électeurs, Électrices,

Votre vote massif à l'élection présidentielle démontre que pour vous, la question de statut politique de la Martinique reste au cœur de tous les scrutins.

Aujourd'hui les séparatistes déclarés ou camouflés s'attachent à endormir notre vigilance par des propos rassurants et annoncent des mesures sociales imminentes.

Ce changement d'attitude est la réponse à notre détermination.

Notre programme reste donc clair :

- Assurer les progrès sociaux et économiques nécessaires dans le cadre de la citoyenneté française pleine et entière.

Nous demanderons au gouvernement et à la nouvelle Assemblée de :

- Poursuivre le statut social des Martiniquais qui s'est déjà considérablement accéléré au cours de ces trois années de notre dernière législature ;
- Compléter la couverture sociale des exploitants agricoles (accidents du travail et maladies professionnelles) et celle des artisans, commerçants et professions libérales ;
- Rester attentif aux problèmes des personnes âgées ;
- Supprimer la référence à l'activité professionnelle pour le droit aux allocations familiales ;
- Sortir les décrets d'application de l'aide personnalisée au logement ;
- Décider d'une prime de vie chère pour les fonctionnaires retraités des Antilles, etc.

POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

- Rendre plus efficaces les mesures d'incitation au maintien et à la création d'activités nouvelles, artisanales, industrielles ou touristiques ;
- Diversifier l'agriculture et la protéger dans le marché commun, avec une attention particulière pour les activités agricoles traditionnelles : banane, ananas, canne, sucre et rhum ;
- Favoriser l'agro-alimentaire de qualité ;
- Rendre efficace le plan pêche ;
- Encourager l'élevage ;

- Accentuer la décentralisation par des possibilités d'actions régionales complémentaires de celles de l'État pour les primes aux jeunes agriculteurs, aux artisans, aux petites entreprises ; les équipements agricoles par la S.A.F.E.R. ; le logement des familles modestes ;
- Réformer la fiscalité qui écrase notamment les petites entreprises, etc.

POUR LES JEUNES

- Accentuer les efforts d'éducation depuis la maternelle ;
- Organiser la préformation professionnelle ;
- Multiplier les stages de formation professionnelle et l'apprentissage. Les adapter aux besoins de l'économie en assurant une meilleure information ;
- Poursuivre les équipements sportifs ;
- Aménager un encadrement culturel de qualité.

ENFIN,

- Améliorer le cadre de vie par l'urbanisme et les actions écologiques, en favorisant les énergies nouvelles ;
- Intensifier l'habitat social ;
- Etre attentif pour tempérer les augmentations du coût des transports aériens et maritimes.

Le rôle de votre député sera plus que jamais capital. Il devra convaincre le gouvernement et le Président de la République qu'il ne s'agit pas simplement, comme on nous l'annonce, de «retirer» le projet de loi socialiste pour les D.O.M. dont l'article 11 ouvre la voie à une éventuelle évolution vers l'autonomie et l'indépendance.

La population martiniquaise veut en faire l'occasion d'affirmer, comme pour la Corse, qu'elle «rejette sans ambiguité l'idée de l'accession à l'indépendance et entend maintenir indéfectiblement son appartenance à la Nation française et son attachement à la République» (proposition de loi socialiste pour la Corse n° 2218 p.3).

TELS SONT NOTRE ENGAGEMENT ET NOTRE COMBAT

TEL SERA LE SENS DE VOTRE VOTE MASSIF
ET SANS ABSTENTION POUR

Dr Camille PETIT
candidat titulaire

ET

Félix JOACHIM
suppléant

IMP.OFFSET G. ABSALON 1981 Rg
Schœlcher – MARTINIQUE